

ENGAGEMENT D'UN COORDINATEUR DU PLAN ENERGIE-CLIMAT, À TEMPS PLEIN, À TITRE CONTRACTUEL (H/F) – NIVEAU D6 – POUR LE SERVICE LOGEMENT DE LA VILLE D'AUBANGE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE D'ENGAGEMENT

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
- être porteur au minimum d'un Bachelier (ou anciennement Graduat) ou tout diplôme assimilé. Le diplôme doit être en lien avec la fonction (environnement, énergie, gestion de projet, architecture, etc.) ou la personne doit disposer d'une expérience dans le domaine. En cas de diplôme(s) étranger(s) fournir l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen d'engagement prescrit consistant en un maximum de trois épreuves (article 42 du statut administratif en vigueur) :
 - La première épreuve est destinée à évaluer les motivations, les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement. Elle se présente sous la forme d'un test éventuellement standardisé et informatisé (type questionnaire à choix multiples) ;
 - La deuxième épreuve se présente sous la forme de tests d'aptitudes et, éventuellement d'un questionnaire de personnalité qui permettent d'évaluer les compétences des candidats et le degré de concordance du profil du candidat à celui de la fonction.
Les tests sont administrés par le personnel communal formé à leur administration et interprétation. Les résultats de ces tests sont traités dans une stricte confidentialité.
Seuls les candidats qui ont réussi la première épreuve et dont la deuxième épreuve fait apparaître que leur profil de compétences correspond à celui qui est recherché participeront à la 3ème épreuve.
 - La troisième épreuve se présente sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la commission et qui permet:
 - d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc.;
 - de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;
 - d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir;
 - d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif;
 - d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Les candidats devront obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus et versés dans la réserve. Dans le cas où la première épreuve est divisée en deux parties (par exemple QCM et rédaction ou situation problème), la réussite (50%) de chacune des deux parties est indispensable pour l'accession à la seconde épreuve.

Dès après les épreuves, il sera procédé à la constitution d'une réserve d'engagement valable pendant 2 ans et reprenant tous les candidats ayant satisfait aux examens.

Fonction

PROFIL

Le coordinateur/la coordinatrice POLLEC (Politique Locale Energie Climat) accompagne la commune dans la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat). Pour cette fonction, nous recherchons une personne motivée par les thématiques d'économie d'énergie et de climat, qui a des compétences en gestion de projet et animation de réunions en toute autonomie.

APTITUDES ET QUALITES REQUISES

- Conception, gestion et suivi de projet ;
- Préparation, organisation et animation de réunions ;
- Bonne capacité rédactionnelle en français ;
- De nature curieuse, l'agent aura la capacité à s'informer et se former pour les sujets touchants à sa fonction. Des connaissances dans les législations, dispositifs et actions en lien avec le PAEDC sont un atout ;
- Sens du service public, l'agent aura à cœur de veiller à l'image de la Commune par une disponibilité à l'égard des tiers (citoyens, collègues et membres de l'autorité) ;
- Des connaissances ou de l'expérience dans le domaine de la PEB, ainsi que de l'expérience dans un emploi similaire, sont un plus.

COMPETENCES INFORMATIQUES

- Une bonne connaissance des outils informatiques de la suite office ;
- La capacité d'apprentissage des outils de gestion de projet, de communication, ainsi que des plateformes spécifiques à la fonction ;

SAVOIR-ÊTRE

- Organisation et sens pratique ;
- Bonnes compétences relationnelles ;
- Autonomie et esprit d'équipe ;
- Qualités communicatives tant orales (sens de l'écoute, du dialogue...) qu'écrites (rédaction de rapports, esprit de synthèse, etc.).

Conditions de travail

Régime de travail	38 heures/semaine, temps plein
Contrat	CDD avec possibilité de CDI
Salaire	Barème D6 : min 16.174,07 € - max 24.852,06 € ; soit min 28.721,91 € - max 44.132,29 € indexés au 01/10/2021 (montants annuels bruts)
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- Chèques-repas- Pécule de vacances- Allocation de fin d'année- Pension du deuxième pilier (épargne pension)- 26 jours de congés légaux

Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange
rue Haute n°22 à 6791 ATHUS
ou
- **Sur rendez-vous**, à déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Ville d'Aubange
rue Haute n°38 à 6791 ATHUS
ou
- A envoyer par mail (un accusé de réception sera renvoyé)
job@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois ;
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite des épreuves, les candidats devront aussi fournir un :

- extrait d'acte de naissance,
 - certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois,
- avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Collège communal.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **18 février 2022** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service du Personnel (☎ 063/38.09.58 ou 063/43.03.22).

Commune d'Aubange, le 19 janvier 2022
Par le Conseil,

Le Directeur général, ff
(s) TOMAELLO H.

Le Bourgmestre,
(s) KINARD F.